

Inauguration Pylône téléphonique d'Aube

Monsieur le Député,
Madame le Sénateur,
Messieurs les Conseillers généraux,
Monsieur le Président de la Communauté de Communes,
Mesdames et Messieurs les Maires et les élus,
Monsieur Rémi Dupuy, Directeur régional de France-Telecom – Orange,
Cher Jean-Marie qui nous accueille aujourd'hui,

Aujourd'hui nous assistons à un double évènement :

- La téléphonie mobile à Aube.
- Le haut débit Internet à Saint-Victor-de-Réno.

Avant de vous parler de la téléphonie mobile je veux vous dire un mot sur le haut débit.

Mon prédécesseur Gérard Burel avait mis en place un système ambitieux avec le wimax.

Parallèlement, il avait signé avec Thierry Breton, alors Président de France Telecom, la charte des départements innovants.

Cette initiative a permis une couverture à hauteur de 98%. Naturellement, il convenait de s'occuper des 2% restant à savoir 3000 foyers. Le 11 juillet 2008, nous avons lancé l'opération « Orne Haut Débit pour Tous » en faisant appel au haut débit satellitaire. Le Conseil général a financé l'antenne à hauteur de 400 €.

Sur les 3000 foyers, en 6 mois, nous avons financé près de 2000 antennes, c'est dire l'attente forte des Ornais en matière de haut débit. C'est dire également que les Ornais sont des pionniers en matière de haut débit puisque le taux d'abonnés est aujourd'hui légèrement supérieur à la moyenne nationale.

Enfin, il faut que vous sachiez que cette politique est reprise par de multiples départements et régions françaises qui nous contactent pour des informations.

La téléphonie mobile

Parlons maintenant du sujet qui nous préoccupe, la téléphonie mobile, et qui nous vaut le plaisir d'être à Aube aujourd'hui.

Là encore, le département a été pionnier puisqu'au début des années 2000, avec le concours de l'État, du Conseil régional, de l'Europe (FEDER), il a construit 20 pylônes, les 17 autres étant construits par les opérateurs pour un montant de 1.742.000 €.

Cette politique a permis de couvrir la quasi-totalité du territoire Ornais. Malheureusement, il reste encore quelques zones d'ombre. **C'est la raison pour laquelle, lors de son dernier budget, le Conseil général a débloqué une nouvelle enveloppe de 500 000 euros, afin de financer de nouveaux équipements.**

Les techniciens me disent qu'il est très difficile de satisfaire une couverture à 100%. Nous ne pouvons nous satisfaire de cette réponse. C'est la raison pour laquelle j'avais demandé à tous les maires, en relation avec les Conseillers généraux, d'identifier chaque zone qui pose problème. Je tiens à les remercier pour leur concours.

Ce nouveau pylône va parfaire la couverture en téléphonie mobile dans les communes situées aux alentours du site où nous nous trouvons cet après midi : Aube, Rai, Les Aspres, Crulai, La Chapelle-Viel et Saint Symphorien-des-Bruyères. Il va également permettre une meilleure réception sur les routes départementales D3 et D926.

Les technologies GSM et UMTS doivent en effet être disponibles pour tout habitant du département.

La demande en haut débit comme en téléphonie mobile est forte, en milieu urbain comme en milieu rural. **Un département dynamique ne peut aujourd'hui faire l'économie de ce type d'infrastructure qui contribue à l'attractivité de son territoire et au confort de ses habitants.**

Je veux enfin remercier M. Jean-Marie Vercruysse et les élus d'Aube qui ont joué un rôle de facilitateurs pour l'implantation de cet équipement.

Nous devons atteindre la couverture totale du département. Il en va de son attractivité et de sa visibilité.

Je vous remercie.